

DELIBERATION DD2022_069

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	56
Votants	78
Pouvoirs	22

Date de convocation du Conseil communautaire du
Grand Périgueux le 24 juin 2022

LE 30 juin 2022, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU
GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en
session ordinaire sous la présidence de
M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

DÉNOMINATION DES ÉQUIPEMENTS CRÉÉS PAR LE GRAND PÉRIGUEUX DANS LE QUARTIER GARE DE PÉRIGUEUX

PRESENTS :

M. AUDI, M. AUZOU, Mme BOUCAUD, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COUNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADIS, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. REYNET, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M. DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme ROUX, M. RATIER, Mme TOULAT, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, M. CHANSARD, M. BELLOTEAU, M. GUILLEMOT, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BOURGEOIS, Mme DOAT, M. GASCHARD, M. NOYER, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. VADILLO, Mme MOULHARAT

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. LARENAUDIE, M. MALLET, M. PIERRE NADAL, Mme LANDON, M. CHAPOUL

POUVOIR(S) :

M. BUFFIERE donne pouvoir à M. DENIS
M. COLBAC donne pouvoir à M. GEORGIADIS
M. PROTANO donne pouvoir à M. AUZOU
M. TALLET donne pouvoir à M. PARVAUD
Mme FAURE donne pouvoir à M. CIPIERRE
M. GUILLEMET donne pouvoir à M. NOYER
M. DUCENE donne pouvoir à M. SUDREAU
Mme TOURNIER donne pouvoir à M. LECOMTE
M. SERRE donne pouvoir à Mme MOULHARAT
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. GUILLEMOT
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. SUDREAU
M. BARROUX donne pouvoir à Mme LABAILS
M. CADET donne pouvoir à M. BIDAUD
Mme COURAULT donne pouvoir à Mme DOAT
M. DELCROS donne pouvoir à Mme LABAILS
Mme FAVARD donne pouvoir à Mme DOAT
Mme FRANCESINI donne pouvoir à M. BOURGEOIS
M. MARSAC donne pouvoir à M. PERPEROT
Mme DUVERNEUIL donne pouvoir à M. BOURGEOIS
Mme REYS donne pouvoir à Mme MARCHAND

M. CHANTEGREIL donne pouvoir à M DENIS
M. PERIER donne pouvoir à Mme MARCHAND

Envoyé en préfecture le 21/07/2022
Reçu en préfecture le 21/07/2022
Affiché le
ID : 024-200040392-20220630-DD2022_069-DE

DÉNOMINATION DES ÉQUIPEMENTS CRÉÉS PAR LE GRAND PÉRIGUEUX DE PÉRIGUEUX

Vu le code général des collectivités territoriales.

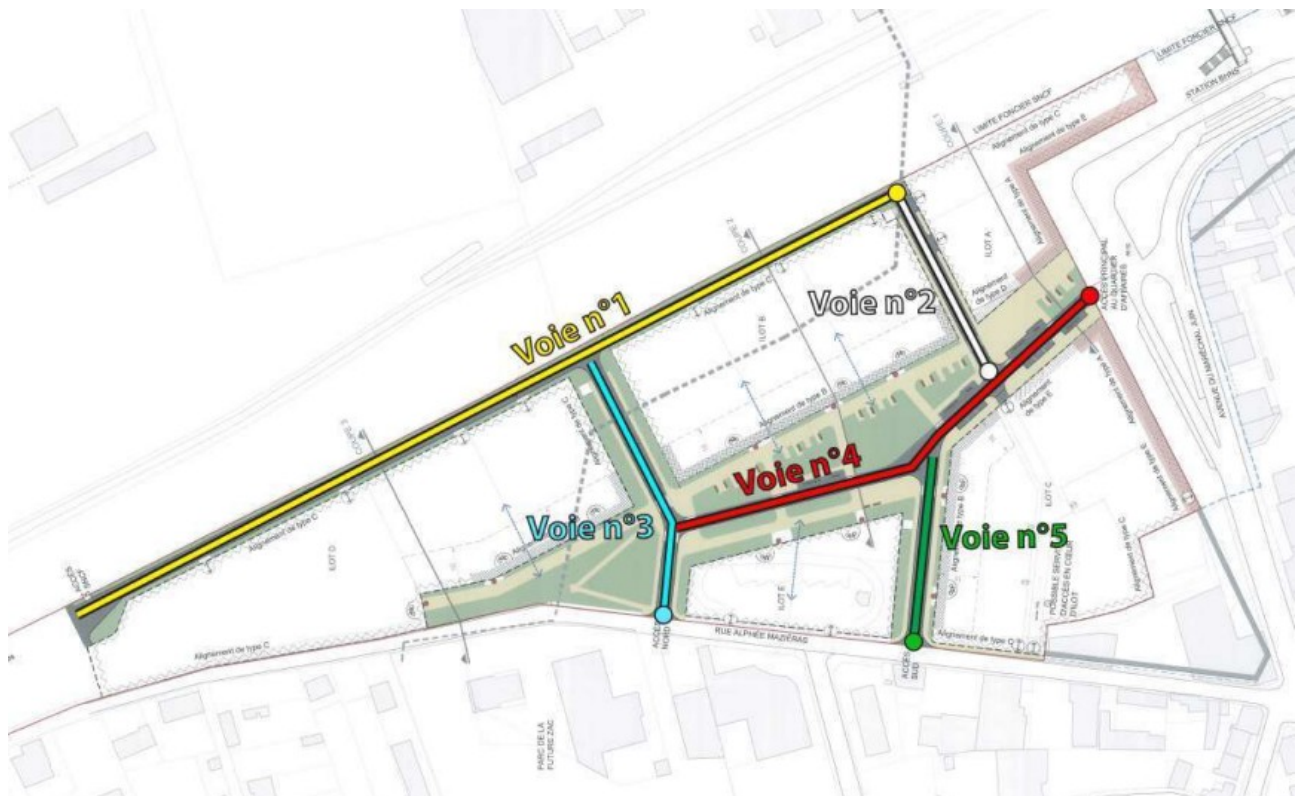
Considérant que le Grand Périgueux mène actuellement différents projets de création d'équipements dans le secteur de la gare ferroviaire de Périgueux : le Quartier d'Affaire de la Gare, la passerelle et le parvis de la gare.

Que les équipements ainsi créés doivent être dénommés afin notamment de faciliter leur identification, leur géolocalisation et les adresses postales (pour les voiries du parc d'activités)

Que le Grand Périgueux a décidé de la création d'un parc d'activités près de la gare de Périgueux, dénommé « Quartier d'Affaires de la Gare ».

Que créé sous forme de lotissement, ce parc est composé de 5 îlots distincts qui sont desservis par 5 voies internes ouvertes à la circulation. Désormais achevée, la commercialisation des lots est en cours.

Plan de situation



Considérant que ces voiries et équipements communs sont classés dans le domaine public intercommunal.

Qu'il convient désormais de fixer la dénomination des voies, base d'une adresse normée en métrique, afin de permettre une localisation précise des futurs bâtiments pour les usagers mais également pour les services de secours, services de distribution du courrier, cadastre, GPS etc.

Qu'il est proposé les dénominations suivantes :

- voie 1 : rue Martha DESRUMAUX

Martha DESRUMAUX (1897 – 1982)

Ouvrière, militante syndicale de la Confédération générale du travail (CGT) et cadre du Parti communiste français (PCF), elle s'investit durant la première moitié du siècle dans les combats antimilitaristes, anticolonialistes, antifascistes... et dans de nombreuses luttes sociales afin d'améliorer les conditions de travail et de rémunération des ouvriers, en particulier dans le Nord. Elle est la seule femme membre de la délégation ouvrière aux accords Matignon en 1936. Elle s'implique aussi pour aider les Républicains espagnols et faire partir les volontaires des Brigades internationales. Durant la Seconde Guerre mondiale, entrée en Résistance, elle est déportée au camp de concentration de Ravensbrück pendant plus de trois ans où elle organise le soutien des plus faibles avec Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Marie-Claude Vaillant-Couturier. En 1945, elle est nommée déléguée représentante des déportés dans l'Assemblée consultative réunie par le général de Gaulle, devenant l'une des seize premières représentantes parlementaires en France. Elle est également connue pour son engagement dans la défense des droits des femmes, leur reconnaissance et leur émancipation dans la société.

- voie 2 : rue René AUXERRE

René AUXERRE (1923 – 1999)

Ouvrier SNCF. Résistant dans les forces françaises de l'intérieur (FFI), il est légal au service du montage des ateliers de Périgueux. Il a participé à l'explosion de la grande grue des ateliers, un des engins les plus puissants du réseau sud-ouest dont les allemands se servaient pour dégager rapidement les voies obstruées par des sabotages. Membre du bureau et trésorier fédéral de la Fédération PCF de Dordogne. Il fut également secrétaire départemental de l'ANACRF et secrétaire départemental de l'UFAC.

- voie 3 : rue Alfred CHAUMEL

Alfred CHAUMEL (1891 – 1953)

Ancien combattant de la Première Guerre mondiale, syndicaliste cheminot et militant communiste, membre du conseil supérieur des chemins de fer, Alfred Chaumel était en 1936 (et il le resta jusqu'en 1939) secrétaire régional communiste de la Dordogne. Il est interné comme « indésirable » au centre de séjour surveillé du Sablou, commune de Fanlac, puis transféré au camp de Saint-Paul-d'Eyjeaux (Haute-Vienne). Il entra dans la Résistance et fut adjoint au maire de Périgueux après la Libération.

- voie 4 : rue Louise WEISS

Louise WEISS (1893 – 1983)

Journaliste, femme de lettres, féministe et femme politique française, défenseuse des valeurs européennes et des droits des femmes. Louise Weiss a été une voix influente dans les affaires

françaises et internationales des années 1920 jusqu'à son décès en 1988. Elle a travaillé dans les hôpitaux de campagne pendant la Première Guerre mondiale l'a consacré sa vie à la poursuite de la paix, d'abord en travaillant pour plusieurs journaux, puis en s'engageant pour le vote de femmes, car elle était convaincue que l'octroi du droit de vote aux femmes contribuerait à prévenir la menace d'une Seconde Guerre mondiale. Pendant cette guerre, elle a aidé à sauver des milliers d'enfants juifs des nazis et rejoint la Résistance française. Après-guerre, elle a défendu l'idée de l'Europe comme contrepoids aux superpuissances de la guerre froide. Elle a été élue au Parlement européen en 1979 à l'âge de 86 ans et a prononcé le discours inaugural lors de la séance d'ouverture. Après sa mort, le Parlement européen a donné son nom à son siège à Strasbourg.

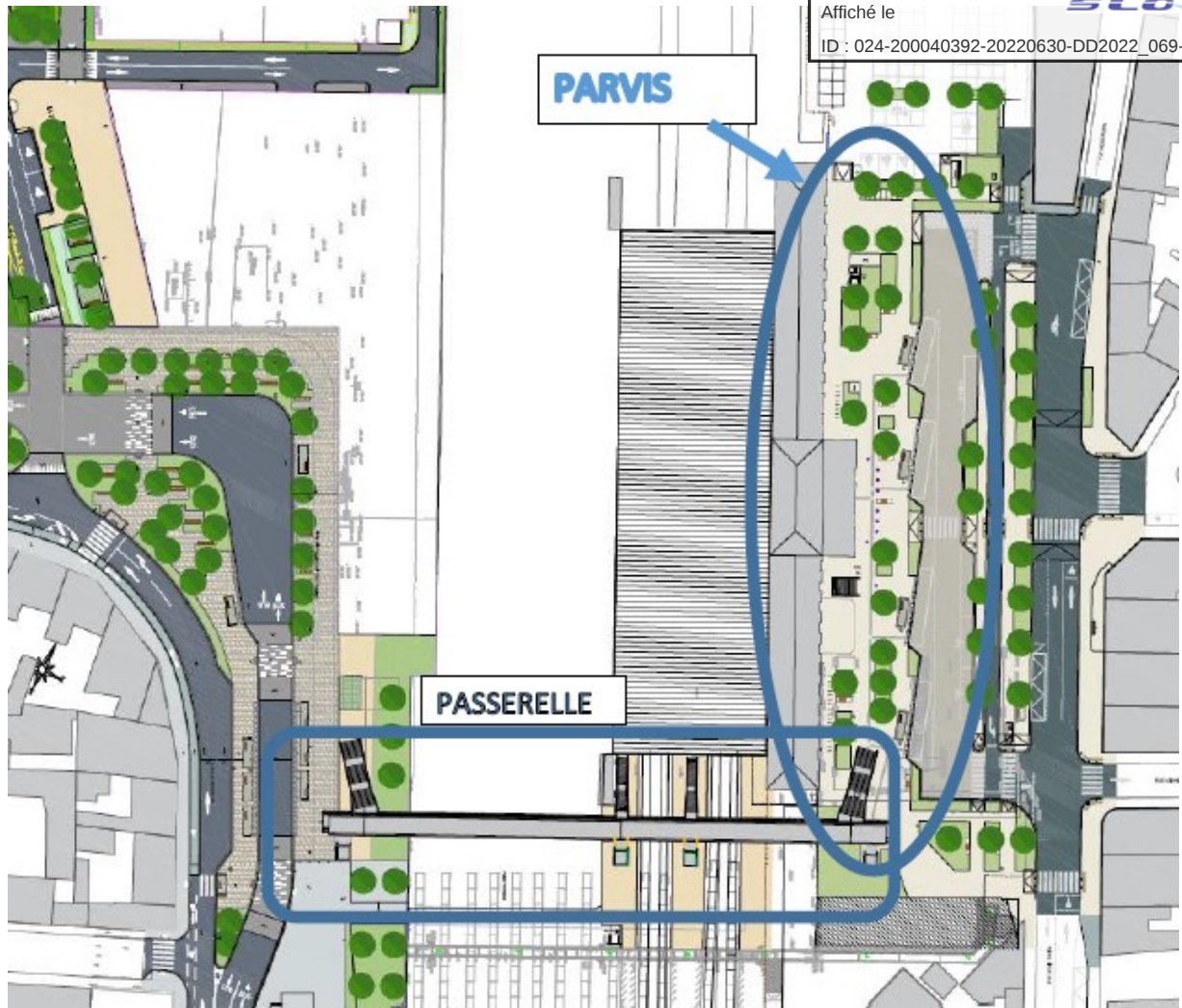
- voie 5 : rue René CHOUET

René CHOUET (1924 - 2021)

Résistant déporté, militant communiste engagé, René Chouet était un défenseur du devoir de mémoire, se battant contre toutes les haines. Jeune plâtrier, il fut déporté au camp de Mauthausen alors qu'il rejoignait un groupe de Francs-Tireurs et Partisans en 1944. Secrétaire général départemental de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes, il obtint la Légion d'honneur en avril 1998 pour ses cinquante-deux ans d'activités sociales et de services armés. René Chouet siégea également au secrétariat fédéral communiste.

Considérant que ces équipements qui prennent leurs places dans le cadre de l'aménagement de la gare bi-face et du pôle d'échange multimodal relèvent du domaine public du Grand Périgueux, la passerelle du fait de sa construction par la communauté d'agglomération, le parvis de la gare car le Grand Périgueux en a fait l'acquisition auprès de la SNCF.

Plan de situation



Que comme précédemment pour les voiries et pour les mêmes raisons d'identification et de localisation il est proposé les dénominations suivantes :

- « **Passerelle Simone Veil** »

Simone VEIL (1927 – 2017)

Rescapée du camp d'Auschwitz (déportée à 16 ans), elle entre dans la magistrature comme haut fonctionnaire après des études de droit et science politique. En 1974, elle est nommée ministre de la Santé par le président Valéry Giscard d'Estaing, qui la charge de faire adopter la loi dépénalisant le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Elle est la première personne à accéder à la présidence du Parlement européen — nouvellement élu au suffrage universel —, une fonction qu'elle occupe de 1979 à 1982. De 1993 à 1995, elle est ministre d'État, ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville au sein du gouvernement Édouard Balladur. Elle siège au Conseil constitutionnel de 1998 à 2007, avant d'être élue à l'Académie française en 2008. Elle fait son entrée au Panthéon en 2018.

- « **Parvis Michelle et Roger RANOUX** »

Michelle RANOUX (1926 - 2021)

Résistante, elle s'occupe du recrutement de jeunes communistes, et de la prise en charge des réfractaires au service du travail obligatoire nord Périgord. Elle n'a que 17 ans mais se consacre avec détermination à cette tâche clandestine tout en poursuivant ses études. Elle met ainsi en place un des principaux centres d'organisation des Jeunesses communistes de la région. Elle est membre de la direction départementale des Jeunesses communistes, du Comité national de l'Union de la jeunesse républicaine de France et membre de l'Union des femmes françaises et du Parti communiste de Dordogne.

Roger RANOUX (1921 – 2015)

Résistant sous le nom d'« Hercule », il devient chef départemental des Forces françaises de l'intérieur en Dordogne. Le 19 août 1944, les Allemands quittent la ville de Périgueux, sous la pression des résistants et Roger Ranoux est l'un de ceux qui entrent dans Périgueux libéré. De 1947 à 1952, il est secrétaire fédéral du Parti communiste français en Dordogne. Il est élu Député de la Dordogne (1956-1958) puis Maire de Montrem (1965-1995).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide de valider les dénominations suivantes, attribuées aux 5 voies du parc d'activités « Quartier d'Affaires de la Gare » :
 - voie 1 : rue Martha DESRUMAUX
 - voie 2 : rue René AUXERRE
 - voie 3 : rue Alfred CHAUMEL
 - voie 4 : rue Louise WEISS
 - voie 5 : rue René CHOUET
- Décide de valider la dénomination de la passerelle de la gare de Périgueux : Passerelle Simone VEIL ;
- Décide de valider la dénomination du parvis de la gare de Périgueux : Parvis Michelle et Roger RANOUX ;
- Autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 21/07/2022	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 21/07/2022	Périgueux, le 21/07/2022
	Le Président, Jacques AUZOU 